

Commune de Mazamet

Extrait du Registre des Délibérations du C

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 15/04/2024

ID : 081-218101632-20240410-2024_DEL39-DE

Séance du 10 AVRIL 2024

2024 / 02 / 25

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

Conseillers Municipaux

EN EXERCICE : 33

PRESENTS : 24

REPRESENTES : 09

ABSENT : 00

33

VOTANTS

Date de Convocation :

Mercredi 3 Avril 2024

Date d'Affichage:

Mercredi 3 Avril 2024

Secrétaire de Séance :

Stéphanie LAFONT

Etaient présents :

FABRE Olivier, ROUQUETTE Françoise, AMALRIC André, MAUREL Agnès, ALBERT Corine, ASSÉMAT Christophe, LOUP Karine, BANCAL Philippe, BARENS Janine, GORIN Serge, BERBESSOU Michel, MONNIER Laurent, ARMERO Séverine, MARTIN Michel, ESTRABAUD Josiane, LAFONT Stéphanie, CÈNES Alexandre, CAUQUIL Fabrice, ORIVÈS Elizabeth, BRIANT Jean-Michel, MARTY-MARINONE Evelyne, ESTRABAUD Guy, CARAGUEL Fabienne, CÈNES Frédéric

Etaient absents représentés :

PÉNÉLA Wilfried par MAUREL Agnès
ROQUES Christine par ROUQUETTE Françoise
KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José par FABRE Olivier
CHABBERT Cécile par LOUP Karine
PUECH Benoît par AMALRIC André
ASSÉMAT AUGUSTO Clothilde ALBERT Corine
CASTAGNÉ Chantal par BANCAL Philippe
IOUALALEN Valentin par BARENS Janine
BORIES Pascale par ASSÉMAT Christophe

OBJET: Aide à la rénovation de façades, vitrines et menuiseries

Le Conseil Municipal,

VU la délibération du 29 Juin 2022 mettant en place un nouveau système d'aide à la rénovation de façades, menuiseries/ ferronneries, zinguerie, devantures commerciales, toitures (uniquement sur Hautpoul) à compter du 1er janvier 2023 et instaurant un dispositif exceptionnel concernant les immeubles donnant sur la

Envoyé en préfecture le 15/04/2024 Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 15/04/2024 ID: 081-218101632-20240410-2024_DEL39-DE

rivière l'Arnette, un nouveau périmètre identique à celu Remarquable et un nouveau règlement,

VU l'avis favorable de la commission DIA/Façades pour l'ensemble des dossiers instruits depuis le dernier Conseil Municipal;

CONSIDERANT que cette affaire a été présentée au cours de la Commission Municipale « Aménagement de l'espace, cadre de vie, travaux, habitat, urbanisme, foncier, ruralité, environnement » du Mercredi 03 AVRIL 2024;

DECIDE après en avoir délibéré,

• d'accorder l'aide financière indiquée ci-dessous aux personnes dont le nom suit:

		Sous-total	4.285,45 €
-	M. Christophe RICHERT (menuiseries)		604,50 €
	M. Hubert CHAMBAT (menuiseries)		1.299,21 €
-	M. Mike ADAMSON (menuiseries)		2.381,74€

La délibération est adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,

Stéphanie LAFONT

Le Maire

Olivier FABRE.

Acte télétransmis en Sous-Préfecture Et certifié exécutoire le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.